



Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2021

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétiques du budget - Récapitulation

Annexe : extrait du Code Général des Collectivités Territoriales

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Villar d'Arène. Elle est disponible sur le site internet <https://villardarene.fr>

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à

effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Une fois le budget voté par le conseil municipal, il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures du bureau. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- De mobiliser des subventions auprès de l'Europe, de l'État, de la Région et du Conseil Départemental chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation de préparer l'avenir.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
Reçu en préfecture le 15/04/2021
Affiché le
ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (loyers des appartements communaux, loyers de la micro centrale) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2021 sont de 746 506,96 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 23 % des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement 2021 sont de 746 506,96 euros

Les recettes de fonctionnement dont les aides de l'État. Pour la Commune 2018 : 113 689,00 €, 2019 : 112 177,00 €, 2020 : 118 216,00 €, 2021 : 116 745,00 €

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux : montant 166 502,00 €
- Les dotations versées par l'État
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Charges caractère général	124850	Recettes des services	98403
Dépenses de personnel	178125	Impôts et taxes	184102
Autres dépenses de gestion courante	199500	Dotations et participations	182115
Dépenses financières	17500	Autres recettes de gestion courante	70500
Dépenses exceptionnelles	500	Recettes financières	5
Atténuations de produits	44273	Total recettes réelles	535125
Dépenses imprévues	41678,96	Résultat reporté	211381,96
Total dépenses réelles	606326,96		
Charges (écritures d'ordre entre sections)	480	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Virement à la section d'investissement	139600		
Total général	746406,96	Total général	746406,96

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

Commentaires concernant les données de ce tableau .

Dans les « autres dépenses de gestion courante », 165 180,00 € représentent la participation de la Commune au SIVOM de La Grave-Villar d'Arène.

Dans les « prestations de services » 76 745,00 € concernent la redevance de la micro centrale privée du Plan de l'Alpe.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 :

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée progressivement jusqu'en 2022. Pour pallier à ce manque une partie de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties que percevait le Département sera reversée à la Commune.

* Taxe foncière sur le bâti : 17,48 % part commune et 26,10 % part Départemental soit un total de 43,58 % ce qui fait un montant de 163 302 €

* Taxe foncière sur le non bâti : 100% soit 3200 €

d) Les dotations de l'État.

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 182 115,00 €.

III. La section d'investissement

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
Reçu en préfecture le 15/04/2021
Affiché le
ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement représente tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériels, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de

construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction de la maison de santé, à la réfection de l'église..).

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	176225,35	Virement de la section de fonctionnement	139600
Remboursement d'emprunts	66700	FCTVA	116 000,00
Restes à réaliser	178850,42	Mise en réserves	78890,68
**Travaux	263628,4	Cautionnement	353
Dépenses imprévues	37104,6	Taxe aménagement	8000
Autres dépenses		Subventions RàR	276185,09
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Subventions terrains	60000,00 43000,00
		Produits (écritures d'ordre entre section)	480
Total général	722508,77	Total général	722508,77

c) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

-Fin des travaux de la construction de la maison de santé pluridisciplinaire de la Haute Romanche

-2ème tranche rénovation de l'église - Plan Local d'Urbanisme - Bâtiments communaux (réaménagement Mairie/appartement de l'école)- Cabane de Chaillol

d) Les subventions d'investissements prévues :

-
- de la Région: 137,457,90 €
- du Département: 86727,19 €
- Autres: 112 000,00 €

IV. Les données synthétiques du budget - Récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement : 746 506,96€

Recettes et dépenses d'investissement réparties comme suit : 722 508,77 €

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement / Population: 1 865,93 €

Recettes réelles de fonctionnement / Population : 1 646,54 €

Produit des 4 taxes / Population : 512,31

c) État de la dette

Remboursement d'emprunts

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
Reçu en préfecture le 15/04/2021
Affiché le
ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

EMPRUNTS

Commune	date de	taux	durée	capital initial	intérets 2021	Capital 2021	capital restant dû	date finale
	souscription						Au 31/12/2020	
Achat Air France	13/01/14	3,88	15 ans	150 000,00	3470,33	9 767,43	93 074,87	25/01/29
Construction maison de Santé	21/01/19	1,60	20 ans	200 000,00	2906,37	8 798,63	184 936,45	22/01/39
Travaux d'investissement 201	11/05/17	1,46	12 ans	140 000,00	1422,52	11 317,20	101 663,75	15/05/29
Achat de terrains rénovation place	21/06/07	4,69	20 ans	450 000,00	8643,42	26 157,54	194 008,20	21/06/27
2 ème tranche rénovation des rues du centre	01/05/16	1,30	10 ans	100 000,00	800,06	9 928,79	61 542,75	15/04/26
TOTAL				1 040 000,00	17242,7	65 969,59	635 226,02	

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Villar d'Arène le 13 avril 2021

Le Maire,

Olivier FONS



Envoyé en préfecture le 15/04/2021
Reçu en préfecture le 15/04/2021
Affiché le
ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

La section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des encaissements des factures d'eau fournies à la population

Les recettes de fonctionnement 2021 sont estimées à 55 300,00 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats d'études, prestations de services (analyses d'eau), l'entretien des réservoirs et des vannes, les achats de matières premières et de fournitures, et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 sont estimées à 55 300,00 euros

Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Charges caractère général	6800	Vente de produits	54800
Charges de personnel	7235	Produits exceptionnels	500
Dépenses imprévues	4151,96		
Charges Financières	556,26		
Total dépenses réelles	18743,22	Total recettes réelles	55300
Virement à la section d'investissement	0	Résultat reporté	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections	36556,78		
Total général	55300	Total général	55300

La section d'investissement

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses qui consistent à la réparation, l'entretien, la réfection des réseaux d'eau et des captages de la collectivité.
- Aux études et aux travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la mise aux normes des captages,

Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	13267,16	Virement de la section de fonctionnement	0
*Travaux Restes à réaliser	154297,38	Opérations d'ordre de transfert entre section	36556,78
		Dotations réserves	4001,91
Dépenses imprévues	2948,39	Restes à réaliser	0
		Solde d'exécution reporté	129954,24
Total général	170512,93	Total général	170512,93

*Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

La mise aux normes des captages, dont celui de La Guindaine,

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

EMPRUNT

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
 Reçu en préfecture le 15/04/2021
 Affiché le
 ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

EAU	date de soscription	taux	durée	capital initial	intêts 2021	Capital 2021	capital restant dû Au 31/12/2020	date finale
Renforcement réseau eau potable	09/09/09	4,35	15 ans	150 000,00	2164,84	11 658,57	49 766,48	25/04/24
TOTAL				150 000,00	2164,84	11 658,57	49 766,48	

BUDGET ANNEXE DU CAMPING

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des locations des emplacements. Elles sont estimées pour 2020 à 35 000,00 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel régisseur et gardien, l'entretien et la consommation des bâtiments , les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 40% des dépenses de fonctionnement.

Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Charges caractère général	10985	Recettes des services	40000euros
Dépenses de personnel	14000		
Dépenses financières	620		
Dépenses imprévues	1264		
Total dépenses réelles	26869	Total recettes réelles	40000
Charges (écritures d'ordre entre sections)	5631		
Virement à la section d'investissement	7500	Résultat reporté	
Total général	40000	Total général	40000

section d'investissement

Le budget d'investissement regroupe :

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériels, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : Les fonds divers et réserves, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement comme les travaux de mise en accessibilité pour handicapés, la rénovation et l'agrandissement des sanitaires..

Vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	4900	Mise en réserves	23553,18
Dépôts et cautionnement versés	90	Dépôts et cautionnement versés	90
*Travaux Restes à réaliser	222736	Recette à réaliser	24837,2
Dépenses imprévues	5933,78	Subventions RàR	74511
		Virement de la section d'exploitation	7500
		Produits (écritures d'ordre entre section)	5631
		Solde d'exécution reporté	97537,4
Total général	233659,78	Total général	233659,78

*Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

-réfection des blocs sanitaires et de l'accueil

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
 Reçu en préfecture le 15/04/2021
 Affiché le
 ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

EMPRUNT

CAMPING	date de	taux	durée	capital initial	intèrets 2021	Capital 2021	capital restant dû	date finale
	soscription						Au 31/12/2020	
Aménagement camping	15/05/17	1,46	12 ans	60 000,00	608,89	4 850,99	43 517,75	15/05/29
TOTAL				60 000,00	608,89	4 850,99	43517,75	

BUDGET ANNEXE MICRO CENTRALE

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre du reversement d'électricité d'EDF

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats d'études, prestations de services, l'entretien du réseau, la maintenance, les achats de matières premières et de fournitures, les frais de télécommunication et les intérêts des emprunts.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
Reçu en préfecture le 15/04/2021
Affiché le
ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Charges caractère général	24900	Vente de produits	40000
Dépenses financières	6900		
Dépenses imprévues	1350,36		
Charges de personnel	3500		
Autres charges de gestion courante	760		
Total dépenses réelles	37410,36	Total recettes réelles	40000
Virement à section d'investissement	72733	Dotation aux amortissements	9142
Dotation aux amortissements	16975,05	Résultat reporté	77976,41
Total général	127118,41	Total général	127118,41

La section d'investissement

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF

Le budget d'investissement regroupe :

en dépenses : toutes les dépenses qui consistent

- à la réparation, l'entretien, la réfection de la micro centrale de la collectivité,
- aux études et aux travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

en recettes : Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus .

Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
		Virement de la section de fonctionnement	72733
Remboursement d'emprunts	24500		
		Opérations d'ordre de transfert entre section	19975,05
Futurs travaux	54000		
Dépenses imprévues	5066,05	Dotations Réserves	9439,8
Opération d'ordre de transfert entre sections	9142	Solde d'exécution reporté	0
Solde d'exécution	9439,8		
Total général	102147,85	Total général	102147,85

EMPRUNTS

Micro centrale	date de	taux	durée	capital initial	intérets 2021	Capital 2021	capital restant dû	date finale
	souscription						Au 31/12/2020	
Financement de la Micro centrale	03/07/12	4,95	15 ans	185 000,00	4722,41	12 823,91	100 161,81	25/07/27
Création micro centrale et renforcement eau potable	09/09/09	4,35	15 ans	150 000,00	2650,85	11 172,56	60 939,04	25/05/25
TOTAL				335 000,00	7373,26	23 996,47	161 100,85	

Fait à Villar d'Arène le 13/4/2021

Le Maire,

Olivier FONS



Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 005-210501813-20210413-262021-BF